

SYNTHÈSE DÉCOMPTES & CHARGES

Décomptes crédit - débit des fonds de roulement et de réserve

Situation du compte de la copropriété au 04-10-2024 : **+ 3.768,48 €**

Synthèse des provisions de charges communes 2022 – 2023 - 2024

Quotités du duplex 2^{ème} & 3^{ème} étages : 376 / 1.000èmes
(368 + 8 pour la cave)

Année 2022	Année 2023
Total : 1.260 € soit 105 € / mois	Total : 1.353,60 € soit 112,80 € / mois
Année 2024	Mensualité moyenne
Total : 1.354 € soit 112,80 € / mois	110,20 €

Une des trois propriétaires fait office de syndic à titre gratuit, les A.G. se font en général en 1 heure et il n'y a pas de décompte puisque les provisions de charges suffisent à alimenter les fonds de roulement et de réserve.

Total des charges communes pour l'ensemble de la copro (3 unités) : **300 € / mois.**

70% (+/-) est prévu pour le fonds de roulement qui permet de régler l'électricité des communs (27,68 €), l'assurance de la copropriété, l'eau et l'entretien des parties communes et les 30% restants (+/-) sont prévus pour le fonds de réserve pour les petits travaux. Si à l'avenir, des travaux étaient à prévoir, un appel de fonds sera nécessaire.

L'adoucisseur d'eau, l'électricité privée, l'eau et le chauffage sont individuels.

Coût mensuel actuel pour la **facture de gaz & d'électricité** du duplex (actuellement 2 personnes) : **120 €.**